



syndicat national autonome

du personnel de la BANQUE de FRANCE - Solidaires

Syndicat National Autonome Banque de France 74-1645 SNA 75049 Paris cedex 01
Tél : 01 42 92 40 25 - Télécopie : 01 42 60 77 42 - http : //www.snabf.org – courriel : snabf@snabf.org



COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU PERSONNEL DU 09 NOVEMBRE 2007

(Délégation SNABF Solidaires : Michel FELCE, Patrick BRIE, Eric CHASSELOUP, Laurence IMMEL)

ENCORE UNE COMMISSION DU PERSONNEL POUR RIEN... !

En préalable, le SNABF Solidaires a dénoncé la pratique de certaines hiérarchies en matière de gestion des congés (notamment les limitations par avance du nombre de jours de congé auquel un agent peut prétendre pour une période donnée de l'année).

En réponse, la Banque s'est engagée à faire le point sur ce sujet et, en tant que de besoin, à toiletter la circulaire numéro 79-111 régissant les congés.

Après d'autres demandes exprimées par les Organisations Syndicales (OS), la DGRH a apporté diverses réponses, notamment :

- cas des OSD partis avant 60 ans du fait d'une carrière longue, sans révision de leur complément de pension : la Banque indique que cette révision n'a pas lieu d'être car non prévue par le quasi-statut,
- prime de 1% aux agents en contrat CIFRE (stagiaires étudiants, professeurs à la vacance,...) : la Banque confirme son refus de versement de cette prime,
- intégration des ADS n'ayant pas 15 ans de services mais pouvant travailler plus de 15 ans à la Banque : la Banque n'écarte pas cette possibilité mais celle-ci sera, de fait, très limitée.

DEPENSES SOCIALES

Avant de présenter les principales propositions de la Banque contenues dans son projet de relevé de conclusions (*cf. pièce jointe*), le DGRH a tenu à rappeler que si certains points n'étaient pas actés avant la fin de l'année, il en résulterait une remise en cause de notre crédibilité, tant en interne qu'à l'extérieur.

Les propositions de la Banque

Dans sa présentation, le DGRH a particulièrement insisté sur les ouvertures faites par la Banque :

- les mesures sociales en faveur des OSD que la Banque est prête à mettre en œuvre,
- le transfert progressif, à partir de 2009 (et non 2008), des charges salariales des OSD,
- la Banque ne demande plus la suppression des correspondants sociaux mais une réduction des moyens alloués en contrepartie d'une mise à disposition de nouveaux moyens de communication dans le cadre de négociations à engager.

Nos contre-propositions

Au nom de la plupart des OS, le représentant de la coordination nationale des CE (représentant SNABF Solidaires) a présenté un ensemble complet de contre-propositions préparées par nos gestionnaires et articulées autour des principaux axes suivants :

- il doit s'agir d'un rapport d'étape et non d'un relevé de conclusions,
- concernant les effectifs détachés : 1.6% EATP sur la base des effectifs 2006 (soit 208 détachés) et sur les deux prochains mandats (2007-2010 et 2011-2014),
- les modalités du droit au retour des détachés sont à revoir,
- la Banque doit s'engager à faire les investissements nécessaires dans les centres de vacances maintenus,
- le reclassement des OSD est à prévoir également au sein des services de la Banque,
- ...

En complément de ces contre-propositions, notre organisation est intervenue pour présenter à la Banque les revendications essentielles qu'elle devra prendre en compte si elle veut obtenir notre accord.

Les réponses de la Banque (après interruption de séance)

D'entrée de jeu, la Banque a pris le parti de rejeter catégoriquement la plupart des contre-propositions intersyndicales, ne faisant des concessions que sur des demandes financièrement peu onéreuses de son point de vue.

Elle accepte (ou confirme), certes, les points suivants :

- le maintien à son niveau actuel du taux de dotation pour les activités sociales et culturelles,
- un droit de retour des détachés au chef-lieu de région ou dans le département d'origine de l'agent concerné,
- le retour des agents du Siège vers les services du Siège,
- la création d'une commission de suivi pour les reclassements des détachés,
- d'étudier, conjointement avec les centres, les projets d'investissement dans les centres dont la pérennité pourra être assurée,
- d'étaler la mise en œuvre de certaines décisions dans le temps.

En contrepartie de ces avancées qu'elle présente comme significatives, la Banque a opposé un nœud catégorique sur tous les autres points, notamment :

- maintien de sa demande d'un relevé de conclusions au lieu d'un rapport d'étape,
- refus que la « première vague de retours » de 58 détachés dans l'exploitation se fasse au-delà de 2008,
- maintien à 1.4% des effectifs de détachés à fin 2011,
- refus, également, de prendre en compte les effectifs budgétaires au lieu des effectifs affectés dans les structures gestionnaires ce qui, bien évidemment, entraînera des restitutions de détachés plus importantes,
- transfert, dès 2008, de toutes les charges autres que les rémunérations des personnels OSD,
- refus de tout reclassement des OSD dans les services de la Banque de France.

Les 7 OS ont vigoureusement dénoncé cette attitude très fermée de la part de la Banque et mis en doute sa réelle volonté de parvenir à un accord. Dans ce contexte, les OS ont également suspendu l'engagement de la procédure de restitution à la Banque des centres de vacances et ont refusé de continuer plus avant toute discussion.

Rendez-vous a été pris pour le 16 ou le 23 novembre prochain.
